

# LE CHARBON POUR LE MOIS DE JUILLET

La Commission administrative du secteur charbonnier de Roubaix-Tourcoing informe la population que les services intéressés de la préfecture ont validé, pour le mois de juillet, le coupon 4 de la carte de charbon « Foyers Domestiques ».

Ce ticket aura, pour les cartes sans gaz seulement, les valeurs suivantes : 50 k. pour les cartes blanches et jaunes ; 100 k. pour les cartes roses et vertes.

Etant donné l'importance réduite de ces contingents, le Consortium Charbonnier concentrera toutes les inscriptions du mois dans la seconde quinzaine de juillet.

Il prie les consommateurs de se reporter aux annonces qui paraîtront dans la Presse ; indiquant, en temps utile, les dates d'inscription de chaque commune et secteur.

Pour permettre l'enregistrement des commandes des titulaires de cartes de « Petite Industrie prioritaire » une permanence sera assurée, néanmoins, tous les jours aux heures habituelles dans les bureaux ci-après :

Foyers d'Education Populaire, 178, rue J.-Guesde et Ancienne école communale, rue des Fabricants, à Roubaix ; Bureau du Consortium Charbonnier, 3, rue Carnot, à Tourcoing.

été éprouvée au cours de la guerre 1939-40 en perdant son fils Watrellos Rodolphe, le 15 juin 1940, tombé dans la Somme au champ d'honneur alors qu'il faisait partie du 8e régiment de chasseurs à pied. Ce dernier, qui était marié, laisse une veuve qui habite 2, quai de l'Ouest à Lille.

**A la mémoire d'un ancien prisonnier.** — Le comité des anciens prisonniers et des veuves de guerre prie ses adhérents disponibles d'assister à la messe qui sera dite dimanche 2, à 11 h. 30, en l'église Saint-Clement du Capreau, à la mémoire de M. Georges Delfosse, prisonnier rapatrié décédé des suites de maladie.

**Etat civil.** — Naissances : Marianne Parent, rue de Fiers, 68 ; Alfred Sturtewagen, impasse Lavoisier, 3.

**CROIX**

**A l'ombre.** — Le Tribunal correctionnel de Lille a condamné à trois mois de prison Georgette Cokerel, femme Spillebout, 22 ans, ménagère, 34, rue de la Pannerie, qui s'était rendue coupable de vols. Les gendarmes sont venus la cueillir pour la conduire à l'hôtel des haricots.

**LE RAVITAILLEMENT**

La remise des tickets aux retardataires aura lieu le mercredi 5, de 14 h. 30 à 16 h. dans le vestibule du rez-de-chaussée de la Mairie.

**Secrétariat de la Famille.** — Le secrétariat de la Caisse d'Assurances La Famille, 15, rue Cornelle, est ouvert les mercredis, de 13 à 19 h., et le samedi, de 13 à 17 h. En dehors de ces heures, les assurés peuvent remettre les feuilles de maladie dans la boîte aux lettres.

**Perception des Contributions Directes.** — Les bureaux de la perception des Contributions Directes de Croix 165 bis, Grande-Rue, à Roubaix, sont ouverts les mardis et vendredis, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h., et les samedis, de 9 à 12 h.

**Etat civil.** — Naissances : Farvaque Roland, rue de l'Égalité, 43. — Devetter Marc, rue P.-Fargue, 16.

**WATRELOS**

**Surveillance des récoltes.** — Des maraudages de récoltes et notamment de pommes de terre, ayant

**Les Spectacles dans la Région**

**A ROUBAIX**

**COLISÉE** Samedi mat. 4 h. 2 soir. 7 h. 30  
Dimanche 3 h. 5 h. 30, 8 h.

Lundi : mat. 3 h. soir. 7 h. 30 (Jeudi : except. relâche)

**UN MARI MODÈLE**  
avec le joyeux H. RUMANN  
Sur scène : Les Marines, dans leur audacieux numéro d'équilibre cycliste sur piédestal.

**Radio Cine** Samedi : Attention! nouveau programme : 2 h. 15 à 6 h. 15  
Un vrai régal musical avec toutes les vases de Strauss dans  
**VALSE TRIOMPHALE VIENNE 100 %**  
Gaité ! Amour ! Charme !  
— Semaine prochaine : **QUADRILLE** —

**TRAMWAYS** Samedi à 7 h. 30  
Dim. 2 h. 30, 5 h. 7 h. 45  
**LES AVENTURES FANTASTIQUES DU BARON MUNCHHAUSEN**  
une Féerie prodigieuse en couleurs.  
La semaine prochaine : **ADRIEN**.

**A WASQUEHAL**

**CAPREAU** 26 r. Roubaix, Wasquehal  
Samedi : soirée à 7 h. 30  
Dimanche, 3 séances : 3 h., 5 h. 30, 8 h.  
Lundi, soirée, 7 h. 30 : René St-Gyr dans **PIERRE ET JEAN**  
le film le pl. beau et le pl. émouvant.

**A TOURCOING**

**CENTRAL CINE**  
Sam. 19 h. 30, Dim. 14 h., 16 h. 30, 19 h. 30  
**MICHEL SIMON** dans  
**« La Dame de l'Ouest »**  
D'après le roman de Pierre Benoit

**A WATRELOS**

**METRO** 240, rue Carnot, Watrellos  
Sam. 7 h. 30, Dim. 2 h. 30, 5 h. 30, 8 h.  
Lundi, Jeudi : mat. 3 h., soirée 7 h. 30  
Gaby Morlay et André Luguet dans  
**MADMOISELLE BEATRICE**  
un film qui amuse et qui plaît !

été constatés ces temps derniers, nous sommes autorisés à signaler que l'attention des Services de Police a été spécialement appelée sur ce point par l'Autorité Supérieure, et qu'une surveillance spéciale est, dès à présent, assurée tant de jour que de nuit. Tout délit constaté fera l'objet de poursuites, qui peuvent comporter l'arrestation et la comparution devant le Tribunal correctionnel. Les parents sont civilement responsables des actes de leurs enfants.

**Prise en flagrant délit.** — Mme Suzanne Maes épouse Debonne, âgée de 40 ans, demeurant à Watrellos, rue St-Gérard 24, a été surprise alors qu'elle volait dans une maison sinistrée du Sapin-Vert.

Arrêtée, elle fut après interrogatoire, déferée au Parquet.

**Au profit des Œuvres de guerre et des sinistrés.** — Concours de pique, samedi 1er, dimanche 2 et lundi 3, juillet, chez René Tranteaux, rue de la Concorde 22.

— Concours de pinsons chez Noël Happe, rue du Docteur V. Lepiat 64, dimanche 2 ; pose à 16 h. Samedi et dimanche, jeu de 421.

— Samedi 1er, à 16 h., chez O. Delespaul, au Carin, rue de Leers 53, randage de la partie de boules Oscar Lefebvre contre Paul Catelain.

**Mutuelle de Solidarité.** — Dimanche 2, permanence au siège, 64 rue du Docteur V. Lepiat, perception des cotisations et paiement des pensions échues au 1er du mois.

**Fichettes.** — Samedi 1er juillet, chez Pierre Lintz, rue Leruste 56, à 15 h. 30, au 31-61, Raymond le facteur contre Maurice Degand.

**Vêtements.** — Etant donné la réduction des contingents, il ne sera pas accepté de demandes en juillet, sauf pour cas spéciaux : mariages, futures mamans.

**Chaussures.** — Dépôt des demandes du 3 au 10, pour les enfants de moins de 13 ans, nés en juillet et janvier. Pour les adultes, seules les demandes de chaussures de fantaisie pourront être déposées.

**Droit de licences, Taxes à la production et sur transactions, Taxe locale sur ventes au détail.** — Ordre des perceptions : Lettres A, B, C, D, le 4 juillet ; E, F, G, H, le 5 juillet ; I, J, K, L, le 6 juillet ; M, N, O, P, le 7 juillet ; Q, R, S, T, le 11 juillet ; U, V, W, le 12 juillet ; X, Y, Z, le 13 juillet.

**Le bureau sera ouvert pour les retardataires les 21-22-27 et 28 juillet, de 8 h. 30 à 11 h.**

**Tournois d'initiation au tennis, U.S.W.** — Les inscrits de la section de Tennis de l'Union Sportive Watrellosienne sont priés de passer au terrain de la Boutillerie avant samedi midi, pour prendre l'horaire.

**Etat civil.** — Naissance : Monique Leman, rue Vauban, 34.

**Publication.** — Edouard Hullaert, menuisier, rue du Beau-Chêne, 49, et Odette Pairella, bobineuse, rue de Tournai, 30, à Roubaix.

**Décès.** — Anne-Marie Glorien, épouse Filpot, 50 ans, s.p., rue Pierre-Catteau, 69/1.

**LYS**

**Paiement des allocations militaires.** — Le paiement aura lieu annexe de la mairie, 25, rue de la Mairie, lundi 3 juillet, dans l'ordre habituel, à savoir : Prisonniers de guerre, de 9 h. à 10 h. ; Travailleurs en Allemagne, de 10 h. à 10 h. 30.

**LEERS**

**Tournois de Perception.** — Le Percepteur se rendra à la mairie le lundi 10 juillet et se tiendra à la disposition des contribuables de 9 h. à midi et de 14 à 15 h. pour la perception des impôts.

**Mutuelle-Retraite des A.G.** — Dimanche au Café Dubuc-Prevot, 1, rue de Roubaix, et de 15 à 16 h. s'effectuera le paiement des retraites et la perception des cotisations.

**Allocations militaires.** — Le paiement sera effectué au Bureau des Postes lundi 3, de 9 h. à midi.

**Sociétés et Comités**

**FEDERATION DES SOCIÉTÉS DE BOULES.** — Dimanche 2, à 16 h., réunion générale obligatoire, au siège. Distribution des prix, Coupes A, Plat, P. Grau et J. Lampe, Organisation du Tournoi de la Ville. Questions diverses.

Le matin, à 10 h. 30, à St-François, messe en souvenir des disparus de la Société de Boules St-François et de la famille Rohart. Les bouleurs sont priés d'y assister.

**POILUS D'ORIENT.** — Jeux de boules, dimanche 2, au Grand Saint-Martin, rue de Menin, à 14 h. 30 : équipe N° 1 (Cdt Arthur Lepiat) contre équipe N° 3 (Cdt Henri Vandendrick). Une quête sera faite pour les sinistrés Saint-François.

## LA DOUBLE IMAGE

Par Jocelyne

Yvon crut à un malaise, sans rapport avec la nouvelle qu'il annonçait :

— Vous n'êtes pas souffrante ?

— Non... non, ce n'est rien.

— Je parie que vous êtes sortie par ce froid anormal ; 20 degrés au-dessous de zéro !

— Et même je suis tombée sur le verglas !

A ce moment, le général et Mme Cléry entrèrent dans le salon. Le bridge commença.

Hélène, frémissante à la pensée de la venue de Josic, jouait mal, se trompait.

Elle fut ravie que l'arrivée inopinée de Mme Cornuel la déivrât. La mère de Raymond était venue en dépit du verglas ; elle se flattait d'aimer les sports et le danger.

Hélène lui offrit sa place, au grand déplaisir d'Yvon, et monta dans sa chambre, où elle se mit à pleurer.

# TOURCOING

**POUR LA PRISON**

Les gendarmes ont appréhendé le nommé Raymond De Cock, 49 ans, employé, domicilié 86, rue des Cinq Votes, qui doit effectuer une peine de trois mois de prison pour escroqueries prononcée par la Cour d'appel de Douai. Il a été écroué.

**RATS DES CHAMPS**

Des plaintes pour vol de pieds de pommes de terre ont été déposées par MM. Omer Delaval, 225 rue du Halot, larcin commis dans son jardin, rue Ma Campagne, et Jean Dupont, cultivateur 249 rue Racine, qui a constaté la disparition de 140 plants de pommes de terre.

**COLLISION**

A l'angle des rues de Guisnes et de la Croix-Rouge, vers 14 h., un tram M est entré en collision avec une camionnette conduite par M. Catteau, entrepreneur, 2 rue de Rouen. Il n'y a pas eu de victime mais la voiture automobile a subi de sérieux dégâts. Enquête.

**LA CAMBRIOLE**

Pendant une absence de M. Etienne Doutreluigne, 43 rue de Bapaume, on a volé dans son habitation de nombreuses marchandises ainsi qu'un portefeuille contenant une somme de 1.200 frs ainsi que 3 livrets de Caisse d'épargne.

**LA LISTE S'ALLONGE**

Deux plaintes pour vol de vélo ont été déposées par MM. Tonnel Fernand, demeurant à Croix, rue St-Venant, cité des Cheminots, et par M. Backeljan, 16 rue du Général Dampierre.

**LA MAIN DANS LE SAC**

Alors qu'il sortait des Ets Lacroix où il effectuait quelques réparations pour une entreprise de maçonnerie, le nommé Overberghé Thomas, domicilié à Gheulwe (B.), a été appréhendé alors qu'il transportait une dizaine de kilos de charbon et du chocolat. Interrogé, il déclara avoir reçu la marchandise d'un nommé Waysmans Alfred, chauffeur, demeurant rue Pasteur, à Mouvoux. Overberghé a été déferé au Parquet, tandis que Waysmans était laissé en liberté provisoire.

**UNION DES FEMMES DE PRISONNIERS**

Une permanence sera ouverte le samedi 1er juillet, de 14 h. 30 à 16 h., au siège de la Croix-Rouge Française, 43, rue de Lille (1er étage). Les intéressés ayant changé de domicile sont instamment priés de faire connaître leur nouvelle adresse.

**MAISON DU PRISONNIER DÉFENSE PASSIVE**

Nous serions reconnaissants aux personnes qui se trouveraient en possession de casques, de bien vouloir nous les faire parvenir de toute urgence à l'adresse ci-dessus pour que nous puissions les remettre aux membres de notre défense passive qui acceptent de se porter au secours de nos concitoyens pris sous les décombres.

**MOUVAUX**

**Une plainte pour vol.** — M. René Lecote, commissaire de police, vient de recevoir une plainte déposée par M. Henri Catteau, demeurant 157, rue de Bousbecque à Roncq, pour vol de grossières, contre les nommées Declercq Irma, femme Vienne et Vienne Marie-Louise, femme Craynest, toutes deux demeurant au faubourg de Roncq, 18, sentier des Néants.

**NEUVILLE-EN-FERRAIN**

**Avis aux familles des prisonniers.** — Contrairement aux avis affichés dans la Commune, la confection et la distribution du colis mensuel n'auront pas lieu dimanche 2 juillet. Un ordre du Comité Central vient en effet, de suspendre toute expédition des colis par les Comités locaux d'assistance aux prisonniers. L'acheminement des colis s'effectuera directement par les soins de l'organisme central. Cette modification concerne également les familles des prisonniers transformés en travailleurs.

Elle avait toujours espéré que Josic resterait à Nantes ; le général disait que l'avocat ne venait jamais, à Saint-Hilaire et, pour cette raison, les Gallois lui préféraient Yvon, leur filleul.

Hélène savait bien qu'elle ne pourrait jamais, à cause de Josic, épouser Yvon ; elle chassait sans cesse la pensée trop chère de se donner. Et elle se berçait de la vaine croyance qu'après son départ elle arriverait à oublier celui qu'elle aimait.

**CHAPITRE XIV**

Après un mot d'attente, Evelyne Varennes dut constater qu'elle ne recevrait jamais de réponse de Mme Cléry.

Le temps qui s'écoulait ne pesait pas encore à la jeune fille.

Deux catastrophes successives avaient fortement ébranlé son système nerveux.

Maintenant, elle était guérie ; mais il lui restait une langueur, une faiblesse générale, qui seraient longues à disparaître.

Elle s'abandonnait à l'ambiance de tranquillité apaisante, à cette vie végétative, au rythme ralenti, que réclame la convalescence. Dès que sa main droite put agir, elle écrivit à son amie Olivia, qui ne lui avait pas répondu non plus. Elle lui envoya une page d'une écriture contorsionnée, méconnaissable.

# ETAT CIVIL

**Naissances.** — Annie Despiechin, 43, rue de Strasbourg ; Mauricette Cateau, 138, rue Nationale ; Françoise Ferret, 193, boulevard Gambetta ; Claude Bachelet, 10, Grand-Place ; Danièle Rousseau, 12, rue La Fontaine ; Marc Vanduyndaele, 35, rue de Denain ; Ghislaine Croqueret, 183, rue des Carrières ; Jacques Delannoy, 35, rue de Chantilly ; Françoise Tanghe, 504, rue de Gand ; Colette Frys, 27, rue de la Cloche ; Sylvie Filipo, 54, rue de Lille ; Daniel Leblond, rue de Normandie, cour Cambier, 3 ; Annie Vancorelly, 108, rue de l'Épinette.

**Publications.** — J.-B. Deloy, contremaître de tissage à Roubaix et Agnès Vandevordde moulineuse, 12, rue de Flandres ; Raymond Depoet, rattacheur, rue de la Fonderie, cour Duvalier, 4 et Suzanne Dubois, soubrette à Watrellos.

**Décès.** — Madeleine Hofman, 52 ans, Vve Germain Stock, 47, rue St-Roch ; Fanle Handschoewerker, 80 ans, Vve Pierre De Voeght, 3, rue d'Havré ; Lucienne Mathot, 24 ans, 6p. Jules Demessine, 332, rue de l'Yser ; Marie Demol, 72 ans, Vve Dieudonné Maes, 332, rue de l'Yser ; Bernard Dubrunfaut, 3 mois, 108, rue Rouget de l'Isle ; Jean Vaicke, 64 ans, retraité, 331, rue de la Croix-Rouge ; Philomène Maes, 85 ans, Vve Paul Gilé, 3, rue d'Havré ; Henri Loeffel, 71 ans, 332, rue de l'Yser ; Alphonse Samain, 64 ans, 4, rue du Haze ; Agathe Hermant, 81 ans, religieuse, 18, rue Faidherbe.

**HALLUIN**

**Il s'agissait d'une farce.** — Dans une précédente édition nous avons relaté l'inculpation de vol de vélo à Tourcoing, relevée contre M. Michel Dujardin, marchand de légumes, rue de la Montagne à Halluin. L'intéressé nous prie de préciser que le propriétaire du vélo, ayant retiré sa plainte, il n'y eut pas de poursuite judiciaire. Il s'agissait simplement d'une farce.

Dont acte.

**LE RAVITAILLEMENT**

Aujourd'hui samedi, à la Mairie, salle de musique, de 8 à 11 h. 30 : distribution de feuilles de tickets de rationnement pour les cultivateurs et ouvriers agricoles, titulaires de la carte C.

Après-midi : bureaux fermés.

**Contrôle des chômeurs.** — Il aura lieu rue Gustave Desmettre, le samedi 1er juillet, de 10 à 11 heures.

**Etat civil.** — Publications : Jules Declercq, marchand de charbon, 50 ans, 197, rue de Lille, et Gabrielle Callewart, ménagère, 51 ans, 31, rue des Champs ; Omer Moreau, commerçant, 51 ans, 39, rue de l'Égalité, à Comines, et Suzanne Décatore, commerçante, 51 ans, 216, rue de Lille.

**RONCQ**

**Une plainte pour vol.** — M. René Lecote, commissaire de police, vient de recevoir une plainte déposée par M. Henri Catteau, demeurant 157, rue de Bousbecque à Roncq, pour vol de grossières, contre les nommées Declercq Irma, femme Vienne et Vienne Marie-Louise, femme Craynest, toutes deux demeurant au faubourg de Roncq, 18, sentier des Néants.

**Fanfare du Blanc-Fleur.** — Samedi 1er, répétition générale à 19 h. 45, au siège, Café de l'Étoile.

**Respect à la loi.** — Armand Vancorelly, cabaretier, à Comines, a vendu des boissons alcoolisées un jour interditi : 2.000 francs d'amende.

**Le bon périmé.** — 8 jours suris à Arthur Herte, ouvrier soudeur à Tourcoing, 57, rue du Tonkin, qui a tenté de se faire remettre 300 kilos de charbon en présentant un bon périmé.

**Le bon d'autrui.** — Alphonse Berthelémy, 32 ans, manoeuvre, 81, rue du Pré Catalan, à La Madeleine et Edmond Schollaert, 36 ans, 7, rue Jean Jaurès à Marcq-en-Barœul ont dérobé des roues d'auto et un pneu à Lille, le 15 avril 1944 : 8 mois d'emprisonnement au premier ; 6 mois au second. Pour recel : 3 mois à Eugénie Desmarez, femme Clémence, à rue Raymond Certain, à La Madeleine ; 1 mois avec sursis à Marie Dewitte, 50 ans, 16, rue Salnt-Joseph, à La Madeleine ; 2 mois sursis à Raoul Desmarez, 40 ans ? bis, rue de Lille, à La Madeleine.

Un jour, enfin, elle reçut une lettre du Sussex d'une petite écriture rondelette, pacifique, antique, qu'elle ne connaissait pas.

C'était de la belle-mère d'Olivia. Elle expliquait que Will, son fils, était à bord d'un contre-torpilleur de Sa Majesté, que les Allemands avaient coulé.

Le marin avait été sauvé, mais il était criblé de blessures. Depuis des semaines, on désespérait de le sauver. Olivia était à son chevet. Il ne fallait pas en vouloir à Olivia, si elle délaissait totalement toute correspondance, pour ne penser qu'à son mari.

Evelyne soupira. Elle partageait sincèrement la peine de son amie. Cette pensée la ramena vers sa propre famille. Son père et sa belle-mère la croyaient certainement morte. Elle ne les détromperait que plus tard, quand sa destinée se serait orientée d'une façon ou d'une autre.

Evelyne secoua ces souvenirs déprimants. Elle prit son stylo, et décida de se rappeler à la pensée de Mme Cléry, dont le bizarre silence l'intriguait.

Tracer des mots nets, égaux, lui demeurerait difficile. Trop de chocs émotionnels avaient ébranlé ses nerfs. Elle subissait, en écrivant, de légers soubresauts dans les doigts ; l'ensemble présentait la gaucherie d'une écriture contrefaite.

# BOUSBECQUE

**Pèlerinage à N.-D. des Fièvres.** — Dimanche 2, ouverture de la neuvaine à N.-D. des Fièvres. La paroisse de Bousbecque se rendra à 17 h. à l'église du Colbas où la chorale des jeunes filles chantera un salut solennel.

**Allocations militaires.** — Le paiement aura lieu au Bureau des Postes, lundi 3, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

**Consultations des nourriciers.** — Elle aura lieu le mercredi 5, à la Mairie, salle du 1er étage.

**Réunion d'athlétisme.** — Dimanche 2, au Stade Saint-Michel, rue St-Joseph à 14 h. 30, grande réunion d'athlétisme organisée par le Centre Sportif avec la participation de nombreux champions.

**Paiement des secours.** — Le paiement des secours aux familles de prisonniers aura lieu le jeudi 6, de 14 à 15 heures.

**Objets trouvés.** — Le Maire informe le public qu'un certain nombre d'objets trouvés et déposés à la Mairie ne sont pas réclamés.

**Etat civil.** — Naissances : Jocelyne Vanthomme, rue St-Joseph.

**LANNON**

**Allocations militaires.** — Paiement lundi 3, de 11 h. à 11 h. 30, au Bureau de la Perception, rue de Lille.

**Etat civil.** — Décès : Clémence Lénard, 80 ans, rue du Cimetiére, 11.

**MARCOU-EN-BARœUL**

**Vol de pommes de terre.** — Une enquête est ouverte sur plainte de M. Sambourg Léon, ingénieur, demeurant à La Madeleine, 188, avenue de la République, pour vol de 90 pieds de pommes de terre commis au cours de la nuit dans son jardin situé à Marcq-en-Barœul, rue de la Reine-Astrid. Son préjudice est évalué à 150 fr.

**LE RAVITAILLEMENT**

Le Maire informe la population que les demandes de vêtements dont le récépissé porte la mention « Date de Présentation du 15 au 30 mai » sont à retirer dans les secteurs aux dates suivantes :

Secteur I : les 3 et 4 juillet ; Secteur II : les 5 et 6 ; Secteur III : les 7 et 8 ; Secteur IV : les 10 et 11.

Les demandes déposées au maire sont à retirer du 3 au 10 juillet.

Passé les délais prescrits, les demandes seront annulées.

**DISTRIBUTION DE CARTES DE LAIT**

La distribution des cartes de lait pour enfants, malades, futures mamans, femmes allaitantes, se fera dans les secteurs 2, 3, 4, du samedi 4 juillet au samedi 8, à 11 h. 30.

Pour le Bourg, la remise des cartes de lait pour enfants, et femmes allaitantes, s'effectuera au secteur I (ancienne Mairie). Mais les malades et femmes enceintes devront se présenter à l'Hôtel de Ville, guichet 23, aux mêmes dates que ci-dessus, c'est-à-dire du mardi 4 juillet au samedi 8, à 11 h. 30.

**Se munir de la carte individuelle et de l'ancienne carte de lait.** Les personnes possédant pas leur carte de lait à la date du 9 juillet se verront refuser leur attribution.

**Demandes de lait concentré.** — Les personnes ayant fait des demandes de lait concentré sont priées de retirer leurs tickets à l'Hôtel de Ville (guichet 23) à partir du 3 juillet.

**Allocations militaires.** — Les allocations seront payées le mardi 4, à la Mairie (Bureau de la Perception), de 9 à 12 h. pour les n. 1 à 1.800 et de 14 à 15 h. 30 pour les n. 1.801 à la fin.

**Tribunal correctionnel de Lille**

Sa lettre fut courte ; pas très amable. Evelyne était fière ; elle en voulait à cette dame de son obstiné silence.

— Madame Elise, l'air est tiède et clément ; voulez-vous que nous descendions au jardin ?

L'infirmité mit sur les épaules de la jeune fille un manteau, et l'accompagna dans l'enclos qui entourait l'hôpital.

Depuis plusieurs jours, elles se promenaient ainsi, et Mlle Varennes retrouvait ses forces. L'air était réconfortant. Les premiers avant-coureurs du printemps commençaient à se montrer.

Maintenant, Evelyne se sentait lasse des murs blancs et polis de sa chambre nue. Elle s'apercevait de l'austérité des couleurs sonores, qui sentaient l'éther et le chloroforme. Le jardin lui semblait étroit et sévère.

Elle ressentait une ardente envie de s'en aller pour recommencer à vivre.

— Chère Madame Elise, dit-elle, croyez-vous que, d'ici huit jours, je pourrai partir ?

— Je le crois, ma chère enfant.

La joie illumina le visage charmant d'Evelyne. Mme Elise fut frappée de son embellissement ; la pâleur disparaissait ; les joues creuses se remplissaient, redevenaient pleines et roses.

(A suivre).